

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 84

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Après les discours radiodiffusés et avant le scrutin. Contre le mensonge du Front prétendu populaire qui veut unir aux élections des hommes et des partis qui ne seraient que se battre au gouvernement.

Il est entendu que tout le monde a entendu les discours-programmes faits à la radio par les chefs de partis. Cacophonie comme celle qui monte de la fosse à musique d'un théâtre avant l'arrivée du chef d'orchestre alors que les différents instruments désaccordés jouent chacun pour soi sa petite ritournelle ! Les partis opposent leurs candidats ! Oui, mais ils entendent leurs idées au point d'en faire un brouillamini dans lequel le surluge universel aura bien de la peine à reconnaître les siens ! A l'heure où nous sommes, il faut pourtant parler clair et pour cela simplifier. Le moyen ? Il est facile. Si l'on ne peut pas savoir exactement ce qu'on veut, qu'on sache au moins ce qu'on ne veut pas !

On est sûr de ne pas se tromper, on est sûr de bien servir les intérêts du pays en votant contre le Front populaire. Contre cette entreprise de tromperie et de mensonge dont les élus seraient réduits ou bien à ne pas faire ce qu'ils promettent ou bien à ruiner la France. A moins qu'ils ne fassent les deux en même temps. Contre le Front dit populaire qui s'est formé sous le prétexte menteur de défendre la République, alors qu'il est le seul à le mettre en péril !

Ses candidats portent leur effort au paroxysme pour entrer en masse à la Chambre et prendre ce qu'ils appellent « les leviers de commande ». S'ils s'en emparent, la liberté est perdue et la banqueroute est probable !

Le Front qui se dit populaire n'a d'effrayant, en effet, que sa puissance de destruction. Mais il est incapable de rien réaliser, aussi peut-on considérer son programme de construction comme une espèce de plan géométrique dans l'espace dont il n'y a aucun intérêt à discuter les lignes idéales.

Composé d'éléments opposés par les principes, par les tempéraments et par les méthodes, comment serait-il capable d'édifier quelque chose ? Comment le libéralisme républicain pourrait-il s'allier dans une œuvre gouvernementale au despotisme collectiviste ?... Ceux qui prétendent le contraire savent bien que ça n'est pas possible et ils se rendent coupables d'une malhonnêteté à laquelle nous ne voulons pas nous associer.

Il ne s'agit pas, en ce moment, de discuter le mérite comparé des doctrines. Nous avons peut-être tort. Ce n'est pas ici la question. La question est de mettre ensemble les uns avec les uns et les autres avec les autres. La question est de ne pas unir aux élections des hommes et des partis qui ne peuvent au gouvernement que se disputer et se battre.

Les collectivistes sont ce qu'ils sont et nous sommes ce que nous sommes ! C'est-à-dire exactement le contraire. Je ne sais pas ce qui vaut le mieux du blanc ou du noir. Et je sais avec une entière certitude que le bulletin de vote n'aura pas cette vertu magique de blanchir l'un ou de noircir l'autre.

Voilà la tromperie qui me révolte et l'imposture contre laquelle nous protestons. Et aussi contre la sottise des chefs radicaux qui s'y sont prêtés.

Parbleu ! Pour maquiller ce Front sans cervelle, pour rosir un peu son teint écarlate, pour dissimuler à quelques yeux naïfs son aspect charbonnier et révolutionnaire, on avait besoin de radicaux. On a enrôlé quelques niais ou quelques aigris, ou quelques ambitieux du radicalisme dont on se sert pour donner à ce rassemblement une allure débonnaire et légale... Sous la direction du funeste Daladier, un certain nombre a marché. Et M. Léon Blum triomphant, M. Léon Blum qui les « tient » à présent, prend acte de leur soumission dans la Populaire. Avec une hauteur dédaigneuse il se déclare satisfait du manifeste que M. Daladier a signé. Il écrit :

« Je lis dans les journaux le manifeste du parti radical. La question du programme commun est désormais tranchée. Voici comment s'exprime le parti radical sous la signature de son président Edouard Daladier et de son secrétaire-général Raoul Aubaud. « Fidéles à leur propre programme restreint, les gauches ont su mettre au point, comme jadis les hommes de 89, un cahier de revendications positives qu'elles devront réaliser en prenant en commun toutes leurs responsabilités. » Aucune controverse n'est donc plus possible. Le parti radical adhère formellement au programme du Rassemblement populaire... »

Parce qu'il tient M. Daladier, le chef du collectivisme croit tenir « le parti radical ». C'est ce qu'on verra ! Léon Blum est content de Daladier ! Tant pis pour celui-ci ! Mais il reste à savoir si Léon Blum sera aussi content des électeurs. Attendons la fin !

Déjà, d'ailleurs, nous remarquons que M. Edouard Herriot est beaucoup moins enthousiaste que son successeur à la présidence du parti radical ! Marche-t-il dans la « combine » du Front populaire ? On n'est pas très fixé. En tout cas, s'il marche, c'est sur la pointe des pieds.

Et sur la question des socialisations qui est la grande idée du Front prétendu populaire, sur cette partie capitale du programme que M. Daladier accepte les yeux fermés — oh ! oui ! — M. Edouard Herriot prend une position nettement hostile. Il déclare que ces socialisations sont une utopie, particulièrement celle des assurances qui, aux dires de M. Daladier, est la plus facile à réaliser. (Alors, que sera-ce des autres ?). Voici ce qu'à ce sujet M. Herriot vient de déclarer :

« Si l'Etat, dans la détresse financière où il se trouve était obligé de racheter les portefeuilles des Compagnies et de payer des indemnités à tout le personnel de ces Compagnies, il devrait engager des sommes considérables dont il n'a pas le premier sou. Si un parti sait où trouver cet argent, il le dira ! « Moi qui ai gouverné, je ne le vois pas !... Supposons cependant que ce ne se fasse quand même. Vous ne pouvez pas empêcher qu'il y ait des assurances étrangères auxquelles le public à qui ne plairont pas vos assurances d'Etat s'adressera ! En nationalisant les assurances, vous aurez donc travaillé pour l'étranger et vous aurez fait partir une partie des capitaux étrangers... »

Donc opposition absolue entre M. Edouard Daladier et M. Edouard Herriot !

M. Léon Blum déclare que l'accord est fait ! Je vous demande un peu ce qu'il en serait s'il n'était pas fait.

Notez bien qu'il s'agit là d'un point capital du programme présenté par le Front populaire. Et que nous n'en sommes qu'à la période électorale !

Supposez un peu que ces hommes arrivent ensemble au gouvernement et imaginez le beau gâchis que ça ferait !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Les français tel qu'on l'écoute

L'accès aux emplois des P.T.T. est subordonné à un concours dont le programme comporte, fort naturellement, une composition française. Je parle bien que le sujet n'en est jamais la conversation que peut avoir la téléphoniste d'un « inter » avec un abonné !

Et pourtant, quelle occasion serait-ce de développer, d'opérer une réforme dont M. Mandel ne s'est peut-être pas préoccupé, celle qui consisterait à faire disparaître du vocabulaire le fameux « on vous cause », dont l'usage est généralisé.

Veuillez ! Bah ! mais alors il n'y aurait plus qu'à admettre, sans s'enamourer, l'argot et le charabia sous le prétexte qu'après tout ils ne sont pas incompréhensibles !

Ah ! ce serait exagéré ! Eh bien ! cet « on vous cause » est un premier pas dans la voie fâcheuse de cette exagération.

Que diable ! Il est assez logique d'exiger que les fonctionnaires français n'estropient pas notre belle langue !

Sans recourir au moyen, si antipathique de sanctions contre les écorcheurs du verbe intransitif, il est un moyen,

## Informations

### La campagne électorale par T.S.F.

Le grand discours que M. Albert Sarraut doit adresser au pays avant le premier tour de scrutin des élections législatives sera prononcé samedi prochain.

Dans ce discours, qui commencera à 20 heures et sera radiodiffusé, le président du conseil fera un large exposé embrassant la politique générale et montrera quelles responsabilités imposera aux nouveaux députés la situation intérieure et extérieure, que le chef du gouvernement mettra en pleine lumière.

### La situation financière

Rentré à Paris après quelques jours de repos dans l'Allier, M. Marcel Régnier fera très prochainement une importante déclaration sur la situation budgétaire et financière.

Il y montrera les premiers heureux effets de la politique de compression de dépenses menée au cours de 1935.

### Les candidats aux élections

Le nombre total des déclarations de candidature faites samedi, à 23 heures, dernier délai, s'élève à 4.807. Ce total pourrait se trouver augmenté de quelques unités. Il est possible, en effet, que l'avis de déclarations de quelques candidatures déclarées aux colonies ne parvienne au ministère de l'Intérieur que dans la journée de dimanche ou de lundi.

Les candidatures sont de beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'avaient été lors des élections générales précédentes. Leur total s'élevait à 3.837 en 1932, à 3.763 en 1928, à 2.765 en 1924 et à 2.129 en 1919.

### Un discours de M. Baldwin

M. Baldwin, premier ministre d'Angleterre a prononcé un discours dans lequel il a parlé de la sécurité collective. Nous y travaillons et nous y travaillerons, a-t-il déclaré. Nous ne l'avons pas encore réalisée et nous avons encore du chemin à faire avant d'y arriver.

« La sécurité collective ne fonctionnera jamais à moins que toutes les nations y prenant part ne soient prêtes à menacer simultanément de sanctions un agresseur et à lutter contre lui s'il le faut. Et cela veut dire que les nations prenant part à la sécurité collective doivent être prêtes. »

Le ministre a insisté ensuite pour que le pays se rende bien compte de ce qu'implique l'organisation d'une telle sécurité. En cas de guerre, les nations combattantes n'auront pas de responsabilité limitée. Tout le monde, hommes, femmes et enfants devra y prendre part et aura à en souffrir.

### A la S.D.N.

Les délégations française et britannique se sont mises d'accord dimanche matin sur le texte du projet de résolution qui sera soumis à l'approbation du Conseil.

MM. Paul-Boncour et Eden ont également préparé les déclarations qui seront lues lundi et qui exprimeront en termes concordants la volonté de la France et de l'Angleterre de rester fidèles à la sécurité collective, mais aussi la nécessité de réformer le système actuel.

Ainsi continuera à s'affirmer dans les faits l'accord franco-anglais intervenu vendredi entre MM. Paul-Boncour et Eden, accord dont l'importance dépasse certainement largement le cadre du conflit italo-éthiopien et dont les conséquences auront l'occasion de se manifester prochainement avec efficacité à propos de l'affaire rhénane.

### Le conflit italo-éthiopien

Sur le front de Somalie, nos troupes, sous le commandement du général Graziani, ont commencé à l'aube du 14 courant, un mouvement offensif. Une bataille est engagée sur l'axe gauche de notre front.

Un communiqué ultérieur donnera d'autres détails.

Le modernisme indiscutable risque de plaire au ministre épris de progrès.

Ce n'est d'ailleurs pas tellement une innovation. Lorsque vous téléphonez à un abonné dont le numéro vient d'être changé, n'y a-t-il pas un appareil qui déclenche un disque et nous fait entendre inlassablement : « Veuillez consulter le correspondant est changé. Veuillez consulter... » N'y a-t-il pas, également, l'heure automatique ? La réforme que je préconise et pour laquelle je pressens l'appui de Lancelot, serait du même ordre.

Au lieu de jeter dans le micro sa phrase déféctive, l'employé n'aurait qu'à presser sur un bouton et le disque traduirait : « On vous parle ! » ou « On cause avec vous. » ou, plus simplement : « Causez ! » Ainsi le remède serait-il radical... et ne pourrait-on reprocher à M. Mandel de l'avoir mis en œuvre pour plaisir à quelques juristes de la droite !

On n'a pas de détails précis sur l'action engagée par les troupes du général Graziani. Toutefois, le bruit a couru que les Italiens avaient, après Harrar, occupé Djidjiga.

Après de violents combats qui ont duré deux jours et demi, un groupe de détachements italiens, composés d'une division libyenne, ont réussi à écraser l'armée de la droite des guerriers éthiopiens qui assuraient la défense des positions situées en avant de Harrar.

### En Pologne

Les troubles sanglants de Lwow ont été provoqués, selon l'enquête officielle, par des agents communistes en collaboration avec des éléments criminels de la population. La Fédération de l'Union des défenseurs de la patrie s'élève contre l'activité de ces éléments, qui « soutenus par l'argent de l'étranger et sous prétexte de lutter pour le pain et le travail, tendent à atteindre des buts contraires aux intérêts du pays et à ceux des masses ouvrières ».

Le parti ukrainien Undo, rallié au gouvernement, publie un appel dans le même sens.

### En Yougoslavie

Près d'Osijek, un garde champêtre ayant voulu verbaliser contre un groupe de paysans, dut appeler les gendarmes à l'aide. Ceux-ci furent accueillis à coups de pierres et d'outils divers et durent faire usage de leurs armes. Trois paysans ont été tués.

### EN PEU DE MOTS...

Le président de la République du Chili a signé un décret levant l'état de siège dans tout le pays.

De violentes bagarres ont eu lieu à Jaffa, entre Juifs et Arabes. Plusieurs personnes ont été tuées. Les autorités de Palestine ont décrété l'état d'alarme et les troupes ont été chargées d'assurer l'ordre.

En mer Caspienne, 15 pêcheurs qui avaient passé l'hiver, bloqués sur une banquette, ont pu être sauvés par le steamer « Tiplis ».

27 écoliers anglais de 12 à 18 ans, séjourner en Allemagne, étaient partis vendredi pour une excursion dans le massif du Schauinsland. En route, le groupe fut surpris par un épais brouillard et une tempête de neige. Cinq des jeunes gens sont morts.

La jeune Nénette Delaye, des Mathes (près de Rochefort), âgée de 12 ans et demi, vient de mettre au monde, dans de bonnes conditions, à la Maternité de Rochefort un garçon. Elle est fiancée à un manœuvre espagnol de 23 ans.

On annonce la mort de M. Frédéric Estébe, gouverneur général honoraire des colonies, qui est décédé subitement dans une chambre d'hôtel à Montauban, où il se trouvait être de passage. M. Estébe résidait à Toulouse. Il était âgé de 73 ans.

## NOS ÉCHOS

### Grandes manœuvres.

Jeudi, les séances se sont tenues pour la dernière fois au siège habituel de la Société des Nations, le nouveau palais, enfin achevé, devant être inauguré le lendemain.

L'objet général des conversations ? La guerre d'Éthiopie, les sanctions contre l'Italie.

Les délégués présents ne se comprennent pas toujours très bien.

Ceux qui parlent de l'Allemagne, de la menace hitlérienne sont regardés avec soupçon : « Vous raisonnez comme un Français », leur dit-on.

Aux Français qui s'étonnent de certaines attitudes du Gouvernement britannique, on conseille : « Tenez compte de l'opinion publique britannique. »

Lorsque, pour justifier certaines attitudes de son Gouvernement, le Français explique : « Nous tenons compte de l'avis de la masse française », il s'attire cette riposte : « Il faut agir sans se soucier des opinions publiques ! »

### Candidat fantaisiste.

Les candidats fantaisistes ont toujours apporté quelque saveur aux luttes électorales. Les électeurs parisiens eurent à se prononcer, de 1848 à 1869, sur le cas de Charlemagne Bèjot, « candidat humanitaire », disait-il.

La profession de foi de Charlemagne Bèjot gravitait autour d'une idée unique, mais de laquelle il ne voulait démordre. Il s'agissait de remplacer toutes les statues qui « encombraient nos jardins publics », par des plants de pêchers, de ces pêchers de Montreuil, qui produisent un fruit délicieux. Ainsi, selon lui, tous les Parisiens auraient bénéficié de sa généreuse initiative tandis que les statues ne servent absolument de rien.

Cinq fois de suite, mais sans succès, Charlemagne Bèjot soumit son programme à l'épreuve de l'urne. Il mourut inconsolé.

### Amour maternel.

L'amour maternel a de ces caprices : Mme Lilian Bartholomey, mère du

## L'OFFENSIVE CONTRE LES TRAITÉS

### QUESTION DU JOUR

L'Allemagne a donné un bien mauvais exemple aux nations.

Elle a violé tant de fois le traité de Versailles qu'elles en arrivent à ce demander pourquoi elles se montreraient plus respectueuses de leurs propres engagements. Le fait est que les conditions faites par les traités de paix à chacune des puissances vaincues deviennent impossibles à partir du moment où l'une d'elles modifie complètement, de sa seule volonté, le statut international auquel on l'avait astreinte.

Or, l'Allemagne a voulu reconquérir son absolue souveraineté et elle a réarmé sur terre, sur mer et dans les airs, au mépris des stipulations du traité de Versailles, et elle a réoccupé la zone démilitarisée du Rhin. A chacun de ses gestes a correspondu un geste analogue des autres puissances. L'Allemagne avant augmenté considérablement ses armements et organisé chez elle le service militaire obligatoire. L'Autriche s'est trouvée menacée plus que jamais dans son indépendance. Elle s'était fait autoriser à augmenter les effectifs de son armée ; elle a décrété le service militaire obligatoire de sa propre autorité, s'attirant ainsi les protestations platoniques de la Petite-Entente.

De son côté, la Hongrie se demande sérieusement pourquoi elle n'agirait pas comme l'Allemagne, qui prend de plus en plus l'habitude de se servir sans s'embarrasser de longues et fastidieuses négociations pour arriver à des résultats évidemment moins absolus.

En voici que la Turquie remet en question, à son tour, le problème des Détroits. Oh ! très correctement. La Turquie demande, comme c'est son droit, que le Conseil de la Société des Nations examine la révision légale des clauses du traité de Lausanne qui interdisent la fortification des Détroits.

Les raisons de la Turquie sont d'ailleurs fortes. La Conférence du désarmement a échoué. La course des armements a repris. On signe des pactes d'assistance mutuelle qui peuvent porter la guerre sur tous les théâtres de l'Europe et mettre Constantinople à la merci d'un coup de main. Enfin, l'Angleterre, pour une raison demeurée toujours mystérieuse, a mobilisé toute sa flotte dans la Méditerranée.

La Turquie n'a donc pas tout à fait tort de prendre des précautions militaires. Elle ne veut les prendre qu'en accord complet avec la S.D.N. C'est très bien. Mais que fera-t-elle si le Conseil de la S.D.N. demeure hostile à ses projets ? Car il y a au moins une puissance qui s'opposera à la remilitarisation des Détroits, c'est la Grande-Bretagne, qui a déjà donné à entendre à la Turquie qu'elle agirait dans ce sens.

L'Angleterre a bien changé depuis le temps où elle s'opposait énergiquement à l'abolition des fortifications qui interdisaient aux Russes l'accès de la Méditerranée. Il est vrai que

l'Angleterre a appris à ses dépens ce qu'il pouvait en coûter aux puissances occidentales d'essayer de franchir les Dardanelles fortifiées. C'est pourquoi, depuis la grande guerre, la Grande-Bretagne est devenue hostile aux fortifications. Mais ses faiblesses à l'égard de l'Allemagne compromettent sérieusement le succès de son attitude à l'égard de la Turquie, car la Turquie est logique si l'Angleterre ne l'est pas.

Or, la Turquie s'appuie sur l'attitude anglaise à l'égard de l'Allemagne, qui a pu remilitariser la zone rhénane et annoncer son intention de la fortifier sans que le gouvernement de Londres ait montré les dents. La situation est cependant identique : la zone des Détroits était mise sur le même pied que la zone rhénane : démilitarisée et démentelée. Voici que cette zone est réoccupée et que des fortifications vont y être établies. L'Angleterre ne dit rien. Elle juge au fond légitime l'attitude de l'Allemagne et lui reproche seulement d'avoir agi sans en demander l'autorisation aux puissances signataires du pacte de Locarno. Comment pourrait-elle trouver critiquable la demande de la Turquie, tout aussi légitime que le cas de l'Allemagne, et beaucoup plus conforme aux lois internationales, puisque la Turquie agit par l'emploi de moyens légaux.

Mais voyez où l'on irait si la Turquie obtenait satisfaction. La Hongrie ne manquerait pas d'utiliser ce précédent pour s'affranchir de la servitude militaire qu'elle serait la dernière à supporter en Europe, puisque l'Alson attitude à l'égard de la Turquie, s'en seraient totalement dégagées. La vérité est que du fait de l'Allemagne, la paix telle que les traités l'ont établie craque de toute part, que la S.D.N. n'est pas capable d'en assurer la stricte observation, que des puissances comme l'Angleterre font preuve d'une partialité révoltante suivant que ses intérêts la poussent à accepter les contraventions commises contre le droit international ou à s'y opposer avec une énergie farouche, comme à l'égard de l'Italie.

Il faudrait refaire complètement le statut de la paix. Mais quelle garantie aurait-on que ce nouveau statut serait mieux observé que l'ancien ? Avant toute chose, c'est la morale internationale qu'il importerait de restaurer. Toutes les nations, à ce sujet, peuvent faire leur *mea culpa* ; toutes, depuis la guerre, ont plus ou moins manqué à leurs obligations internationales.

Quant à l'Angleterre qui se fait tour à tour le champion du droit international et la complice des nations qui violent les traités, elle est en train de saboter complètement les bases de la paix, par sa politique incohérente, mais avant tout essentiellement égoïste. Ce n'est pas, hélas ! le « plan constructif » du gouvernement français qui améliorera les choses ! Des vues moins ambitieuses, mais plus réalistes, eussent été beaucoup plus utiles.

Maurice DUVAL.

jeune acteur du cinéma Freddie Bartholomey, le héros de *David Copperfield*, arrivera mercredi prochain à New-York, pour intenter un procès en rupture de testament. En effet, le père de Freddie, qui malgré ses onze ans, gagne actuellement plus de 100.000 dollars par an au cinéma, avait confié son fils, par testament, à sa sœur. Et voici que cette

tendre mère, qui n'y avait jamais pensé, s'est sentie prise d'un irrésistible amour maternel. Elle attaque le testament devant les tribunaux américains, pour recouvrer la garde de ce fils... précieux.

Au fait, on pourrait peut-être l'achever pas cher, cet amour maternel-là ?

LE LISBON.

# Chronique du Lot

## LES ELECTIONS

### ARRONDISSEMENT DE CAHORS La Campagne électorale

A Cahors, réunion très importante et très cordiale. La grande salle de l'hôtel de ville est pleine. Beaucoup d'auditeurs ne peuvent entrer. Présidence aimable et ferme à la fois de M. Tourriol, le dévoué maire et conseiller général. Dans l'auditoire, il y a des délégations de toutes les communes. Parmi les maires ou adjoints signalons MM. Albanic et Destal, de Pontcirq; Billières de Monteléra; Garrigou, ancien maire de Marmignac; Lamartinière, de Gindou, etc.

M. René Besse rend compte de son mandat et fait un exposé général de la situation politique. Il explique pourquoi, dans les circonstances présentes, il faut réaliser l'union de tous les républicains, dignes de ce nom et combattre les extrémistes, en particulier les partisans des doctrines socialo-communistes dont le succès nous mènerait droit à la révolution et à la faillite. Puis M. René Besse expose avec beaucoup de clarté les conditions créées par l'agression hitlérienne. En terminant, le député sortant affirme son dévouement à la grande cause française, républicaine et aux intérêts de l'arrondissement de Cahors.

L'auditoire a suivi avec une attention passionnée les explications de M. René Besse et l'a chaleureusement applaudi.

On écoute courtoisement le citoyen Dieudé, socialiste, qui sur un ton parfaitement correct pose des questions auxquelles répond M. Besse. Puis, M. Tourriol, qui a présidé avec beaucoup de tact et d'impartialité, lève cette séance qui a fait grande impression.

Le lendemain, M. René Besse s'est rendu à la foire de Pélacoy où, avec M. le docteur Soulié, conseiller d'arrondissement et avec M. le docteur Ernest Périé, maire de Francoules, il s'est entretenu des questions cantonales et communales. De même avec MM. Baldy, maire de Cras; Capelle, maire de Cours; Lagrive, maire de Maxou; Molinié, maire de Nadillac... Partout accueil chaleureux et cordial.

Samedi, grande réunion cantonale à Montcuq. Six cents personnes y assistaient sous la présidence de M. Cambon, l'excellent adjoint de Montcuq, qui accueille en quelques phrases cordiales le ministre des pensions. Sont présents de nombreux maires, adjoints et conseillers municipaux du canton. Citons: MM. Autefage, maire de Lascabanes; Aimé Imbert, adjoint de Fargues; Montagne, maire de Saint-Matré; Gagne, maire de Saux; Lesbougny, maire de Saint-Pantaléon; Lespinet, maire de Le Breil; Lespinet, fils, représentant le maire de Belmont. Dans la matinée, MM. Montagne, maire de Montlaurzin et Vignolles, maire de Valprionde et conseiller d'arrondissement s'étaient excusés de ne pouvoir se rendre à la réunion.

Comme les précédentes, cette réunion a démontré la parfaite entente qui existe entre le député sortant et ses électeurs. L'accueil fait à ses déclarations a été aussi chaleureux et aussi cordial.

Pour terminer, M. René Besse affirme sa volonté de servir la grande cause de la Patrie, de la République et de l'arrondissement de Cahors.

Des applaudissements chaleureux saluent ces déclarations et les électeurs se retirent en commentant sympathiquement les paroles qu'ils viennent d'entendre.

Lundi, M. René Besse s'est rendu à la foire de Bach où, malgré les travaux des champs, il y avait beaucoup de monde.

Le ministre a rendu visite à M. Caven, maire, avec lequel il s'est entretenu des affaires communales. Puis il a causé avec MM. Lasfargues, maire de Concois, et Retséguier, maire de Vaire. Entretiens où s'est encore affirmé le complet accord qui régit entre eux et le député sortant.

D'ailleurs leur tentative fut rapidement mise à néant par l'immense majorité de l'auditoire qui se fâcha sérieusement et finit par obtenir un silence relatif qui permit à M. Malvy de répondre à ses détracteurs et de développer son programme.

L'effet produit par la méchanceté et l'acharnement de ses adversaires fut l'inverse de celui qu'ils avaient espéré et la réunion s'acheva sur une manifestation de confiance dans le député sortant, dont les déclarations politiques et patriotiques recueillirent les applaudissements de l'immense majorité.

Cette impression s'est encore renforcée par la tournée que M. Malvy a faite ensuite dans le canton de Gramat, accompagné de MM. Orlicq, conseiller général, et Mazet, conseiller d'arrondissement.

Partout, lui fut réservé un accueil cordial et chaleureux. La réunion publique au théâtre de Gramat affirma encore le succès de sa candidature entièrement dévouée aux grands intérêts nationaux et républicains.

Arrondissement de Cahors  
MM. René Besse, ministre des pensions, républicain de gauche; Fer-

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC En fait, il n'y a qu'un seul candidat

C'est curieux comme le candidat officiel du communisme se montre aussi peu fier que possible du parti qu'il représente. Ou plutôt qu'il devrait représenter...

Tout son art est de n'en pas parler. Rien ne le gêne autant que de s'entendre poser la question... Alors, il cherche une tangente. Il raconte des histoires. Il évoque — horreur ! — son titre de « propriétaire » ! Bref, il s'arrange pour ne donner aucune réponse, aucune précision... Et il s'acharne à se déclarer « paysan ». C'est un beau titre. Mais il faut le mériter. Et l'on devrait bien rappeler à M. Jean Cassagnade que la première qualité de paysan, c'est la franchise...

Il est devenu évident pour tous aujourd'hui que toute l'agitation soulevée par lui l'année dernière dans nos campagnes n'avait pas d'autre but que de défendre les intérêts des campagnards, mais de soigner les siens. Nous voulons dire qu'il préparait ainsi sa candidature politique et que tout ce battage n'était qu'un moyen de tailler une réclame personnelle.

Et cela, on n'est pas près de l'oublier ni de le lui pardonner.

Après de ce communisme qui n'ose pas le dire, il y a MM. Castagné et Samarens, qui sont candidats d'eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Au surplus, ce que bien des électeurs se disent, c'est que le moment n'est pas favorable à ces candidatures de fantaisie et à ces parades foraines. L'heure n'est pas propice aux amusements et les questions que la Chambre aura à traiter exigent de ceux qui y seront de l'intelligence, du savoir et de la compétence.

A cet égard les citoyens de l'arrondissement ne paraissent pas disposés à renoncer à un représentant de la valeur de M. de Monzie pour envoyer au Parlement un ridicule démagogue ou un fantoche insignifiant. Et la simple comparaison que ces candidatures concurrentes ont forcément provoquée, a fait autour de M. de Monzie le rassemblement de tous ceux qui n'aiment pas qu'on les prenne pour des imbéciles.

Il suffit pour s'en rendre compte d'assister à une quelconque des nombreuses réunions données par le député sortant. On est tout de suite frappé par la gravité de l'assistance qui ne vient pas là pour « rigoler », par l'attention émue avec laquelle le public suit les explications données sur les questions économiques, politiques et extérieures. Des interrogations sont posées à M. de Monzie, non dans un esprit d'agression, mais pour s'instruire, pour se renseigner, pour savoir... Et les réponses viennent avec l'éloquence que l'on sait. Et les auditeurs les écoutent passionnément. Et on les sent satisfaits d'avoir pour représentant un homme d'une telle valeur.

Aussi on peut être sûr qu'ils ont déjà pris leur résolution et que le 26 avril c'est par une forte majorité que l'arrondissement de Figeac renouvellera à M. de Monzie une confiance qu'il a si brillamment justifiée et renverra à la Chambre un représentant qui lui fait honneur.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON LA CANDIDATURE MALVY

Aujourd'hui personne ne doute plus du succès de la candidature Malvy, même ceux qui la combattent avec un acharnement féroce et haineux dont on a vu la vilaine manifestation à la réunion de Martel.

Discuter? non ! Ça n'est pas leur affaire et ça n'est pas leur genre. Mais faire de l'obstruction et du tapage avec quelques individus rassemblés pour la circonstance et dont toute l'argumentation consiste à chahuter pour couvrir la voix du candidat républicain.

D'ailleurs leur tentative fut rapidement mise à néant par l'immense majorité de l'auditoire qui se fâcha sérieusement et finit par obtenir un silence relatif qui permit à M. Malvy de répondre à ses détracteurs et de développer son programme.

L'effet produit par la méchanceté et l'acharnement de ses adversaires fut l'inverse de celui qu'ils avaient espéré et la réunion s'acheva sur une manifestation de confiance dans le député sortant, dont les déclarations politiques et patriotiques recueillirent les applaudissements de l'immense majorité.

Cette impression s'est encore renforcée par la tournée que M. Malvy a faite ensuite dans le canton de Gramat, accompagné de MM. Orlicq, conseiller général, et Mazet, conseiller d'arrondissement.

Partout, lui fut réservé un accueil cordial et chaleureux. La réunion publique au théâtre de Gramat affirma encore le succès de sa candidature entièrement dévouée aux grands intérêts nationaux et républicains.

Arrondissement de Cahors  
MM. René Besse, ministre des pensions, républicain de gauche; Fer-

Arrondissement de Gourdon  
MM. Louis-Jean Malvy, conseiller général, maire de Souillac, député sortant, radical-socialiste; Raymond Chassaing, propriétaire, maire de Creysse, radical (du parti Camille Pelletan); Gabriel Bonnafoux, adjoint technique des ponts et chaussées à Figeac, socialiste, S.F.I.O.; Roger Auricoste, employé de commerce à Paris, socialiste S.F.I.O.; Henri Boyer, négociant à Capdenac-Gare, communiste.

## Le Congrès National des A.C.D.F. à Cahors

Le Congrès national des A.C.D.F. qui doit se tenir à Cahors du 28 au 31 mai, sera une manifestation grandiose. Le chiffre de six mille couverts pour le banquet de clôture se trouvera dépassé.

Ce Congrès sera en même temps le Congrès départemental de la Fédération de l'Aveyron.

De nombreuses personnalités parlementaires et gouvernementales y assisteront. On espère que, pour donner plus d'éclat à cette importante réunion et plus de force à la voix que les A.C.D.F. feront entendre, les organisateurs demanderont à M. Albert Lebrun, président de la République, de les honorer de sa présence aux côtés du ministre des pensions.

Cahors connaîtra pendant ces quatre journées une animation inusitée. Le commerce local n'en sera pas fâché.

Moyens de communication. — Des services d'autobus seront organisés entre Villefranche, Decazeville et Cahors. La compagnie P.O.-Midi créera un certain nombre de trains spéciaux, avec réduction de 50 0/0 sur les tarifs des voyageurs se rendant à Cahors. Nous ferons connaître ultérieurement les divers horaires prévus. (Communiqué).

### CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

La prochaine session du Conseil général du Lot s'ouvrira, à Cahors, le lundi 4 mai, à 10 heures.

### CALAMITÉS AGRICOLES

Voici qu'un très grand nombre de communes de l'arrondissement de Cahors viennent encore d'être dévastées par la gelée qui s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche: la végétation étant déjà très avancée, les dégâts sont graves.

Se trouvant dimanche matin dans la vallée du Lendou, M. René Besse a été avisé de ces désastres et a visité plusieurs communes sinistrées; il a promis de faire immédiatement et sans plus attendre tout le nécessaire auprès des pouvoirs publics pour la réparation de ses dommages.

Dès dimanche, il a envoyé le télégramme suivant à son collègue, M. Thellier, ministre de l'Agriculture: « Suis désolé avoir à vous signaler que la gelée dans la nuit de samedi à dimanche a dévasté les productions, notamment vignes, dans un grand nombre de communes mon arrondissement. Vais dresser en accord préfecture et services agricoles le rapport aussi complet que possible. » René BESSE. »

### CHEZ LES PLANTEURS DE TABACS

Le Syndicat des planteurs de tabacs de Cahors s'est réuni, dimanche, dans une salle de l'Hôtel de Ville, pour désigner des délégués au Congrès de Bergerac. Ont été désignés: MM. Bourdaries, à Engliandières; Louis Malique, à Regourd; Blanc, à Larosière; Fournié, à Cabessut.

### Loterie Nationale

Le secrétariat de la Loterie Nationale porte à la connaissance du public que l'émission de la tranche spéciale du Grand prix de Paris 1936, s'ouvrira le lundi 20 avril. Il rappelle que cette émission, dotée de 180 millions de francs de lots, sera ouverte dans les conditions pratiquées pour les tranches ordinaires de la Loterie Nationale.

### Surveillance des étalons

La Commission sanitaire de Ville-neuve-sur-Lot, dans sa séance du 9 avril 1936, a reconnu digne d'être employé pour le Service de la monte publique en 1936, l'étalon « Charmant », appartenant à M. Olchowski, demeurant à Pélacoy, commune de Francoules.

### Le doryphore

L'« officiel » publie un décret fixant la délimitation des zones déclarées contaminées par le doryphore et des zones de protection. Le Lot est, en entier, contaminé.

.....  
nand Roussel, employé de commerce à Turenne, communiste; Ferdinand Lasfargues, cultivateur à Crayssac; socialiste S.F.I.O.; Jean Andrieu, photographe à Saint-Denis-Catus, communiste.

### Arrondissement de Figeac

MM. Anatole de Monzie, ancien ministre, président du conseil général, maire de Cahors, union socialiste républicaine; Julien Sanarens, pâtissier à Figeac, républicain sans étiquette; Jean Cassagnade, jardinier à Saint-Céré, communiste; Gustave Pradagrot, propriétaire à Puybrun, républicain de gauche; Henri Castanié, propriétaire à Saint-Vincent-du-Pendit, républicain indépendant.

### Arrondissement de Gourdon

MM. Louis-Jean Malvy, conseiller général, maire de Souillac, député sortant, radical-socialiste; Raymond Chassaing, propriétaire, maire de Creysse, radical (du parti Camille Pelletan); Gabriel Bonnafoux, adjoint technique des ponts et chaussées à Figeac, socialiste, S.F.I.O.; Roger Auricoste, employé de commerce à Paris, socialiste S.F.I.O.; Henri Boyer, négociant à Capdenac-Gare, communiste.

## NOTRE FEUILLETON

Pour succéder au roman dont la publication s'achève aujourd'hui, nous avons fait choix d'une œuvre due à un auteur particulièrement aimé de nos lecteurs:

### FILLE DE PRINCE de MAX DU VEUZIT

Nous sommes certains du grand succès que remportera ce passionnant récit.

### LA GELÉE

Dimanche matin, les propriétaires ont eu un bien mauvais réveil. La température, vers 6 heures et 7 heures, était très froide; le thermomètre descendit à 4 au-dessous de zéro, et la gelée blanche recouvrit le sol.

Malheureusement, peu après, les propriétaires constataient avec peine que les bourgeons de vigne, les pousses de pommes de terre étaient gelés. Dans la région de Cahors, Figeac et Souillac, les dégâts sont importants, car des arbres fruitiers ont également souffert.

La matinée de dimanche a été bien mauvaise pour le vignoble du Lot.

### Congrès des Sociétés Savantes

Dans la séance du 15 avril du 69<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes qui se tient à Montpellier, notre compatriote, M. Raymond Granier, membre de la Société des Etudes du Lot et de la société météorologique de Tarn-et-Garonne, a fait une intéressante communication sur deux registres d'André Pons, notaire de Capdenac (Lot) (1276-1280) dont l'un se trouve à la Bibliothèque nationale et l'autre aux Archives du Tarn.

### Service de santé

M. Gény, médecin-auxiliaire de la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, est nommé au grade de médecin-sous-lieutenant et affecté à la 17<sup>e</sup> région (réserve).

M. Bergougnoux, élève officier d'administration de réserve du service de santé à la 17<sup>e</sup> région, est nommé au grade de sous-lieutenant.

### Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Louis Négrié, inspecteur principal des Contributions directes, est nommé inspecteur principal des Contributions (services nouvellement créés des vérifications) à Paris. Nos félicitations à M. Négrié qui est originaire de Fons.

### Commissariat de police

M. Castaing, commissaire de police hors classe, 2<sup>e</sup> échelon, à St-Germain-en-Laye, est nommé commissaire de police hors classe, 1<sup>er</sup> échelon, chef de la sûreté de la police d'Etat de Seine-et-Oise, à Versailles. Nos félicitations à M. Castaing qui fut, pendant quelques années, commissaire de police à Cahors.

### Justice de paix

M. Grimal, juge de paix de Gramat, Livernon et Lacapelle-Marival, est élevé à la 2<sup>e</sup> classe, à dater du 1<sup>er</sup> avril 1936. Félicitations.

### Gendarmerie

Sont admis comme élèves-gardes dans la garde républicaine mobile, les candidats du Lot suivants: Candail, affecté à la 1<sup>re</sup> légion, 1<sup>er</sup> Cie à Montouge; Buzonac et Brouqui, affectés à la 8<sup>e</sup> Cie à Nogent-sur-Marne. Arme à cheval.

### Ecole d'Agriculture d'Hiver

Ont obtenu le diplôme de fin d'études de l'Ecole d'Agriculture d'Hiver de Cahors: MM. Delsol, à St-Géry; Oulié, à Brengues; Féjafond, à Loubressac; Bouysson, à Cézac; Bley, à Montcuq; Serres, au Boulvè; Clavel, à Vayrac; Navarre à Issepts. Félicitations.

### Une affaire de testament

Mme veuve Guibert, demeurant à Le Roc, laissa, par un testament passé devant notaire, ses biens à Mme Lespinasse. Mais, après le décès de Mme Guibert, un autre testament olographe de la même signature, fut présenté par Mme Lala, habitant le Roc.

Plainte fut portée: la gendarmerie fit une enquête, au cours de laquelle, il fut établi que Mme Lala avait offert une somme de 500 francs à Mme Lespinasse pour que l'affaire n'ait pas de suites. Mme Lala a avoué cette offre, mais elle affirme qu'elle n'est pas l'auteur du faux testament. L'enquête continue.

### Auto contre auto

Lundi matin, l'auto de M. Gramond a été heurtée par une autre auto, dans la rue Victor-Hugo. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Les dégâts matériels sont assez importants. Les constatations ont été faites par M<sup>rs</sup> Boyer, huissier.

## PALAIS DES FÊTES

MERCREDI 22, JEUDI 23, SAMEDI 25  
DIMANCHE 26 (à 20 h. 45 très précises)  
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)  
Deux grands films

Robert DONAT et Elissa LANDI

DANS

Le Comte de Monte-Cristo  
d'après le roman d'Alexandre DUMAS  
Brigitte HELM, Raymond ROULEAU  
et Françoise ROSAY

DANS

Vers l'Abîme

Les drames ignorés de l'espionnage et de la haute diplomatie.

## CAHORS

### STUPIDE AMUSEMENT

Depuis quelque temps, la Cie du gaz et d'électricité de Cahors a constaté que des lampes électriques étaient abîmées: ces jours derniers, un reverbera à être totalement cassé dans la rue Joachim-Murat. Ce sont, dit-on, des enfants qui croient s'amuser en lançant des pierres contre les vitres des beses de gaz et contre les ampoules électriques.

Il est certain qu'une surveillance, qui est établie, ne manquera pas de pincer quelques coupables.

D'autre part, l'Administration des P.T.T. se plaint, également, que les lignes téléphoniques servent de cible aux enfants dans certaines localités. Les dégâts sont élevés et l'Administration a déposé une plainte et une enquête va être ouverte. En effet, il est des localités où il semblerait que c'est du sabotage organisé. Evidemment, on met tout sur le compte des enfants, qui commettraient leurs méfaits à la rentrée ou à la sortie de classe.

Quoi qu'il en soit, avant peu de temps, les auteurs des méfaits commis au détriment de la Cie d'éclairage et de l'Administration des P.T.T. pourraient bien être appelés à payer les réparations des reverbera et des lignes téléphoniques. Ce serait à souhaiter.

### MALADIES DE FOIE

Cure de désintoxication, neuf jours, régression certaine avec NA-EL. Dépôt: Phie LAGARDE, Cahors.

### Inspection militaire

Mercredi, le général Frédenberg, commandant supérieur des troupes coloniales de la Métropole, est arrivé à Cahors. Jeudi matin, il a assisté à une manœuvre exécutée par le 2<sup>e</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, à la Tour de Vayrols. A 10 heures, la manœuvre était terminée.

Vendredi matin, le général de division Desclaux, commandant le groupe colonial mixte de Toulouse, est arrivé à Cahors et a assisté à une manœuvre exécutée par le 2<sup>e</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais à la Tour de Vayrols. Les deux généraux se sont montrés satisfaits de leur inspection.

### Départ

Mercredi, M. le colonel Baréty, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est venu à Cahors. Il a assisté à la manœuvre de la garnison, puis a réuni les officiers auxquels il a adressé ses adieux. M. Baréty est appelé à repartir pour la colonie dans le courant du mois de mai.

### Hyménée

Samedi matin a été célébré, à Cahors, le mariage de Mlle Jeanne Tourriol, la gracieuse fille de M. Ernest Tourriol, ancien chef de bureau à la Préfecture, avec M. Finalter, adjudant d'infanterie coloniale.

Nous renouvelons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Cimetière de Cahors

Renouvellement des sépultures. — M. le Maire de Cahors rappelle à ses administrés que la section N° 17, dans laquelle des inhumations ont été faites du 11 décembre 1928 au 6 février 1929, va être affectée à de nouvelles sépultures.

Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever, d'ici le 1<sup>er</sup> mai prochain, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents. Elles sont prévenues qu'après ce délai les corps seront enlevés et qu'elles ne seront point admises à soulever des difficultés ou réclamations quelconques.

### CONSUMMATEURS !

Chez votre épicer exigez les vins en bout, soit ordinaire, ou de dessert estampillés « Borderies Frères ». Cette marque est une garantie. Livr. eff. à dom. par M. Masbou, déposit. Café Place St-Georges, à CAHORS. Tél. 3.69.

### Coups et blessures

An cours d'une discussion qu'ils eurent en gare de Mercuès, le sieur Cabridens a frappé au visage Alphonse Huygebaert, manoeuvre maçon qui est tombé sur la voie et a été blessé. Plainte a été portée à la gendarmerie.

### Arrestation

Le nommé Anatole Thierry, recherché par le Parquet de Rouen, avait été signalé dans la région de Martel. Au moment où les gendarmes de Martel allaient l'arrêter, Thierry, qui était en auto, accéléra l'allure de la voiture et fonça sur les gendarmes. Thierry ne put pas être arrêté. Toutefois, il abandonna l'auto dans laquelle on trouva un fusil de chasse et un carburateur volé à un mécanicien de Brive.

Thierry était depuis le 24 décembre à Martel. Il vient d'être arrêté à Agen.

## EDEN

MERCREDI, JEUDI et SAMEDI  
(en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

Un clown pathétique: Constant RÉMY

Une écuyère éblouissante: Mona GOYA

Un dompteur impressionnant: Gabriel GABRIO

Un jeune premier sentimental: Louis ALLIBERT

DANS

Cavalerie Légère

L'ambiance du Cirque avec une mise en scène d'un faste inégalé.

2.000 fleurants, 15 lions, 150 danseuses ont prêté leur concours à ce film.

## IL FAUDRAIT BIEN Y PENSER

On sait que le Congrès national des Anciens Combattants du Front se tiendra à Cahors le 31 mai prochain. Il rappellera en le dépassant celui par lequel fut célébrée en notre ville la naissance de cette puissante association et qui fut marquée, entre autres choses, par un banquet de 3.800 convives donné sur les Allées Fénélon sous la présidence de Roland Dorgelès.

Le Congrès de cette année sera plus grandiose encore et déjà le banquet est prévu pour 6.000 personnes. On peut donc estimer que Cahors recevra ce jour-là 12 à 15 mille visiteurs.

C'est à ce sujet que nous voudrions dire ceci:

Le lendemain du Congrès, c'est le lundi de Pentecôte. Donc, jour férié.

Ne pourrait-on rien faire, dans la soirée du dimanche et la journée du lundi pour essayer de retenir en notre ville une partie au moins de ces hôtes de passage.

Il est rare que de pareilles aubaines soient offertes aux commerçants de Cahors. Il serait peut-être temps d'y penser!

### Constant RÉMY

### Cavalerie Légère

Après tant de farces, vaudevilles et calembredaines, il semble que le public aime à nouveau les films d'une humanité un peu plus profonde. De récents succès de l'écran sont là pour en témoigner.

Aussi, nul film ne vient-il peut-être plus à son heure que « Cavalerie Légère », où Constant Rémy incarne, avec toute l'émotion qu'on peut attendre de ce bel artiste, un vieux clown qu'une affection, toute paternelle, porte vers une écuyère de cirque qu'il a prise sous sa protection.

Tous les admirateurs de Constant Rémy voudront l'avoir applaudi dans cette création qui complétera parmi les meilleures de ce grand comédien.

### SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

MM. les Membres de la Société des Etudes du Lot sont invités à assister, avec leur famille et leurs amis à la causerie qui sera faite sur « l'Éthiopie » (habitants, coutumes et mœurs), par M. P. Dols, membre de la Société des Etudes, ancien professeur au lycée français d'Addis-Abeba, le lundi 27 avril, à 21 heures, dans une salle de l'hôtel de ville de Cahors.

### Le Bureau.

### GRAND GALA DE DANSES

Grand Concert  
Le bureau de la Chorale mixte P.O. de Cahors informe ses nombreux membres honoraires qu'une grande soirée leur sera offerte au Théâtre Municipal de notre ville le 5 juin 1936.

Malgré les frais élevés, notre sympathique société s'est assurée le concours de M. Pierluigi Marzoni, maître de ballet de la Scala de Milan, maître de ballet actuel et premier danseur du Théâtre du Capitole de Toulouse; de Mlle Biasiotti, première danseuse étoile du Théâtre du Capitole; de Mlle Hoang-Ngor, danseuse de caractère; de M. Edouard Kopetzki violoniste, prix d'honneur du Conservatoire de Toulouse.

En outre, le public entendra en première audition à Cahors, la chanson à quatre voix « Sur un poème de Ronsard », musique d'Aymé Kunc, grand prix de Rome, Directeur du Conservatoire de Toulouse.

Nul doute que cette soirée n'obtienne le plus légitime succès.  
Le programme complet sera publié ultérieurement.

### Auto contre poteau

Une auto, dans la traversée de la commune de Montvalent, a heurté un poteau télégraphique. Le receveur des P.T.T. de Martel a porté plainte contre le propriétaire de l'auto pour détérioration de matériel téléphonique.

La gendarmerie a ouvert une enquête et a établi que l'auto portait le numéro 7333-R.G.

## Les 4 Frères BOUGLIONE

LES ROIS DU CIRQUE

Seuls et uniques Dompteurs de Père en Fils vous présentent le plus bel Etablissement d'Europe à Cahors le vendredi 24 avril en soirée à 21 heures

Pour justifier la légende qui s'attache déjà à leur nom, LES 4 FRÈRES BOUGLIONE, directeurs du Cirque d'Hiver de Paris, viennent, à votre porte, vous présenter le plus grand, le plus beau cirque voyageant actuellement en Europe, avec une ménagerie incomparable, un véritable jardin zoologique ambulante.

Naissances

Nous apprenons avec plaisir que M. Ourmières, l'excellent secrétaire du Commandant de gendarmerie à Cahors, et Mme Ourmières, employée à l'imprimerie du « Journal du Lot », viennent d'hériter d'un gros garçon qui a été prénommé Jacques.

Nous sommes également heureux d'apprendre que M. Dalat, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », est l'heureux papa d'un beau garçon qui a été prénommé Jean-Pierre.

Nous adressons nos compliments à MM. Ourmières et Dalat et tous nos vœux de bonne santé à Mme Ourmières, à Mme Dalat et aux deux bébés.

CONCOURS DE BOULES

Voici les résultats du concours de boules qui a eu lieu dimanche à Cahors :

Catégorie honneur. — Teyssède, B.C., bat Bergon, B.C., par 21 à 6. — Calmon, B.C., bat Mercadié, B.C., par 21 à 18. — Sastres, B.C., bat Lagarde, B.C., par 21 à 19. — Loizon, B.C., bat Bras, B.C., par 21 à 16. — Carratié, A.B.B., bat Niel, B.C., par 21 à 12.

Sénac, B.C., bat Raynal, A.B.B., par 21 à 9.

Catégorie Promotion. — Delcros, A.B.B., bat Cavalé, Club Bouliste de St-Georges, par 21 à 6. — Laur, Club Bouliste de St-Georges, bat Hugoneng, A.B.B., par 21 à 15. — Tamalet, A.B.B., bat Vican, Club Bouliste de St-Georges, par 21 à 11. — Lafon, Boule Catussienne, bat Delgal, A.B.B., par 21 à 12. — Bô, A.B.B., bat Delsol, Boule Catussienne, par 21 à 15. — Gaillard, A.B.B., bat Vincens, Club de St-Georges, par 21 à 5. — Carrié, A.B.B., bat Rigal, Boule Catussienne, par 21 à 8. — Bujack, Boule Catussienne, bat Cluzel, A.B.B., par 21 à 9. Les pupilles joueront le 24 mai.

Trouvailles

Il été trouvé un bracelet et deux médailles, par M. Delpech ; une montre, par M. Fabianelli ; un porte-monnaie, par M. Flaujac ; une chevalière en or, par M. Mandelli ; une clé d'auto, par M. Nouet.

LEGUMES ALAYRAC ET rue Mar'-Foch PRIMEURS CAHORS

Arrondissement de Cahors

Gigouzac

Foire du 3 mai. — La vieille foire du 3 mai qui se tiendra cette année le lundi 4 mai, s'annonce comme devant être des plus brillantes. Elle sera égayée par un grand bal champêtre de jour et de nuit.

Un grand concours de jeu de quilles, doté de 175 francs de prix amènera dans la vernière de nombreux fervents de la boule.

Les vastes foirails, bien ombragés, recevront le nombreux bétail de qualité que fournit l'élevage si réputé de toute notre région.

Des prix spéciaux seront attribués aux meilleurs lots d'oisons et de canetons.

Les meilleurs agneaux et moutons se verront également attribuer de nombreux prix.

Les bœufs, installés bien à l'ombre sur la place de l'église, connaîtront le meilleur foirail de la région et tout acheteur d'une paire de bovins recevra 20 francs de prime.

Les forains trouveront à Gigouzac le meilleur accueil, ils pourront s'installer dans d'excellentes conditions sur les grandes places, sans payer de droits.

Calvignac

Chemin rural. — M. le Sénateur Louis Garrigou vient de recevoir du Ministère de l'Agriculture la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Calvignac, réunis depuis en Association syndicale, en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural de Solou. »

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 36 pour cent des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 22.320 francs. »

Vairaire

Foire d'avril. — Le maire de Vairaire à l'honneur de prévenir les propriétaires et négociants que la foire d'avril se tiendra à Vairaire le jeudi 23 et qu'elle promet d'être achalandée.

Villesègue

Chemin rural. — Nous publions ci-dessous copie d'une lettre adressée à M. l'Ingénieur en Chef du Génie Rural, à M. René Besse, ministre des Pensions, au sujet du chemin rural de Trébaix :

« Monsieur le Ministre, Le 2 avril en attirant tout spécialement mon attention sur le chemin rural de Trébaix, dans la commune de Villesègue, vous avez bien voulu me demander de vous prévenir de l'envoi du dossier au Ministère de l'Agriculture. »

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris bonne note de votre demande. Je vais faire procéder aux études du projet dans le courant du mois prochain et je ferai établir avec diligence toutes les pièces nécessaires pour faire obtenir à la commune la subvention demandée. »

Montcuq

Etat civil. — Nous apprenons avec plaisir la naissance de trois fillettes, Denise Lacombe, à Fontauda ; Marie-Thérèse Tournié, à Couvins ; Odette Imbert, à Cayrel.

Tous nos vœux pour les mamans et les bébés, compliments aux heureux papas.

Gèle printanière. — Le refroidissement subit et sensible de la semaine passée était un refroidissement d'alarme car, dans la nuit du 18 au 19 courant, une très forte gelée s'est abattue sur toute une végétation très avancée.

Ravages considérables dans les jardins, vergers et vignobles. Les dégâts qui peuvent être déjà évalués sont, sur certains points, plus graves qu'en 1933.

Duravel

Gelée. — Dans la nuit de samedi à dimanche, la gelée a endommagé les vignobles et arbres fruitiers, causant des dégâts importants dans notre commune.

Les propriétaires et agriculteurs ont en grande partie fait les déclarations de pertes prescrites dans les 48 heures.

Arrondissement de Figeac

Marcihac

Echos d'une conférence. — Mme Lacas, présidente de la Ligue internationale des Mères pour la Paix (section de Figeac), a remporté, dimanche 19 avril, le succès que mérite son grand cœur.

Avec une documentation bien établie et des phrases émouvantes, parce que profondément senties, elle est parvenue à rallier tous les suffrages féminins.

Ce sont les âmes d'apôtre qui creusent les durs sillons et préparent ainsi les riches moissons de l'avenir.

Nous félicitons Mme Lacas et nous la remercions sincèrement.

Sonac

Recensement. — Au recensement de 1936, la population de Sonac s'élève à 132 habitants. En 1931, il y avait 134 habitants.

Labasthude

Recensement. — En 1936, il y a 408 habitants ; en 1931, il y en avait 425.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendent à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Mariage. — Nous apprenons le mariage de Jean-Pierre Maillet, boucher à Cahors, avec Mlle Odette Couderc, de St-Géry.

M. Maillet est le fils de notre sympathique conseiller municipal de notre commune.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Labastide-Murat

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. R. Mespoulet, vient d'être l'heureux papa d'un fils prénommé Jean.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

Salviac

Secours mutuels. — La Société de Secours mutuels, la St-Jacques, se réunira dimanche 19 avril, à 14 heures, sous la présidence de M. Victor Mompant.

A l'ordre du jour : paiement des cotisations ; exposé de la situation financière de la société ; demande d'inscriptions nouvelles.

Les permis de culture des tabacs. — Les permis de culture des tabacs sont parvenus à la mairie où les intéressés peuvent aller les retirer : ils sont au nombre de 176 ; il y a dix nouveaux déclarants.

Cette année, à la finelle des permis est jointe une feuille donnant des instructions sur la préparation des semis ; l'administration fournit d'excellents renseignements aux planteurs, un peu tard cependant, car les semis sont déjà faits mais l'idée est excellente.

Accident d'automobile. — Un accident d'automobile s'est produit au lieu dit Pont de Laffuste, à 4 kilomètres de Salviac ; une collision a eu lieu entre l'automobile de M. Gibily André de Daglan, avec celle de M. André Bon, de Villeneuve-sur-Lot. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais l'automobile de M. Bon a eu d'importants dégâts matériels. Le constat d'usage a été dressé par M. L. Chabert, huissier, à Salviac.

Nous nous permettons de signaler à l'administration des Ponts et Chaussées que les amas de gravier en bordure de la route nationale gênent beaucoup la circulation.

La route de Salviac à Gourdon est très sinieuse, les usagers de la route ne seront jamais assez prudents.

La gelée. — La gelée de la nuit du 18 au 19 avril a fait des dégâts très importants, la vigne a beaucoup souffert, de même que les arbres fruitiers et les noyers sont beaucoup atteints. Le ciel est encore serein et d'autres gelées sont à craindre. La situation agricole de notre contrée est véritablement angossante.

RENSEIGNEMENTS

L'ASSURANCE MALADIE DES RETRAITÉS DES ASSURANCES SOCIALES.

Un décret-loi, du 30 octobre 1935, a organisé l'assurance maladie des retraités des Assurances Sociales et il a laissé aux Sociétés de Secours Mutuels le soin de la pratiquer.

Cette heureuse solution va permettre à la mutualité d'exercer son action bienfaisante dans un nouveau domaine où elle rendra des services incontestés à une catégorie de personnes particulièrement dignes d'intérêt. Avec l'âge, en effet, les attaques de la maladie deviennent de plus en plus fréquentes, plus une personne prend des années, plus il lui devient donc indispensable de se garantir contre ces risques. Or, dès que l'assuré social a pris sa retraite, il ne se trouve plus garanti contre la maladie par les Assurances Sociales.

Fallait-il donc l'abandonner complètement ou continuer de lui venir en aide ; cette dernière solution est celle qu'offre la Caisse Mutuelle Agricole aux assurés sociaux retraités.

En vue d'organiser sur des bases sûres ce genre d'assurance, la Caisse Mutuelle Agricole s'est affiliée à l'Union Centrale Mutuelle Agricole.

Cette union donne aux anciens assurés qui y adhèrent et moyennant le paiement d'une cotisation mensuelle de 15 francs qui est majorée par l'Etat dans une certaine proportion, des avantages importants parmi lesquels nous citons :

le remboursement des frais médicaux sur la base de 12 francs, la consultation, celui des frais pharmaceutiques à raison de 80 0/0 ;

les frais chirurgicaux sont remboursés presque entièrement, si l'assuré se fait soigner à l'hôpital ; les cures thermales donnent également droit à l'indemnité ainsi que les soins dentaires ;

le conjoint de l'assuré et ses enfants de moins de 16 ans bénéficient également de l'assurance s'ils ne sont pas assurés sociaux ou susceptibles de l'être ;

enfin, une allocation de 500 francs est payée au décès de l'assuré à sa veuve ou à ses enfants mineurs.

La Caisse Mutuelle Agricole conservera ses assurés sans limite d'âge. Ce sont donc des avantages importants qui sont offerts aux Anciens Assurés Sociaux et dont tous voudront bénéficier.

Pour ce faire, il leur suffit de s'adresser directement à la Caisse Mutuelle Agricole, Maison de l'Agriculture à Cahors en spécifiant : Assurance Maladie des Retraités des Assurances Sociales.

Avis de concours

Un concours pour l'emploi de Commis du Trésor aura lieu le 23 juillet 1936.

Sont admis à participer au concours les jeunes gens ayant accompli leur dix-huitième année au moins et leur vingt-cinquième année au plus le 1<sup>er</sup> janvier 1935.

Aucune dispense d'âge ne sera accordée. Aucun diplôme n'est exigé des candidats à l'emploi de commis du Trésor. Toutefois des majorations de points sont accordées aux orphelins de guerre et aux candidats qui produiront des diplômes d'enseignement secondaire ou primaire supérieur. Les demandes d'admission à concourir, accompagnées des pièces nécessaires devront être adressées au Trésorier-Payeur Général du Lot au plus tard le 25 avril 1936.

Pour avoir tous renseignements complémentaires, notamment la liste des pièces à produire à l'appui des demandes, s'adresser à la Trésorerie Générale du Lot (Bureau de la Perception).

« Les merveilleux effets de l'antirhumatisme Gandol... »

« J'ai pu les apprécier sur moi-même car j'ai été guérie en 14 jours de rhumatismes qui me faisaient souffrir à tel point, que je ne pouvais m'habiller seule. » (Mlle Courtabieu, sage-femme à Le Seure Migron, Chte-Inf.). C'est parce qu'elle arrête la surproduction de l'acide urique que la cure de cachets Gandol agit infailliblement contre maux de dos, goutte, sciaticque, articulations douloureuses. Le Gandol vaut 12 fr. 75. Ttes Pharmacies et Pharm. Oriac à Cahors.

A louer au centre de la ville Deux petites remises

pour enfermer caisses, marchandises, etc. S'adresser à Mme LABORDE 2, Cours de la Chartreuse

Tous travaux de comptabilité à forfait DÉCLARATIONS FISCALES

Impôts directs et indirects Jean DUBOIS 22, Bd Gambetta, CAHORS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

vient de paraître une BROCHURE sur les nouvelles CARTES 1/2 TARIF elle est donnée dans toutes les gares des GRANDS RÉSEAUX DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS VOUS calculerez vous-même en combien de kms VOTRE CARTE est payée

LA PHOSPHODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du flacon : 15 francs

Feuilleton du « Journal du Lot » 52

L'HERITAGE DE CENDRILLON par DELLY

XXIII Quand Vojecidi revint, annonçant que Thibaut de Movis était bien et dûment ligoté, Karol eut un soupir de soulagement. — On ne saurait trop prendre de précautions avec un pareil énergumène. Maintenant, envoie quelqu'un au téléphone, ça Drenuzès, pour prévenir la police. J'ai hâte que Cadeilles soit débarrassé de lui... Le docteur n'est pas encore là ? — Pas encore, monsieur, nous l'attendons. — Qui s'occupe de M. Louis ? — La garde de Mlle de Grandy, monsieur. — Très bien, je vais aller le voir. — Moi aussi, dit Magdalena. — Non, pas encore. Il faut te remettre davantage de cette émotion. — Je suis suffisamment remise... Et pense donc que, sans lui, je serais peut-être morte en ce moment !

Pour toute réponse, Karol l'attira vers lui et l'embrassa passionnément. Puis tous deux gagnèrent la chambre de Louis. Du premier coup d'oeil Karol vit que la fin du blessé n'était plus qu'une question d'instants. L'altération, la lividité du visage, les yeux déjà un peu vitreux ne lui laissaient pas de doute. La garde dit tout bas : — M. le médecin d'envoyer chercher M. le curé ; mais je crois que celui-ci n'arrivera pas à temps. Le mourant dut entendre ce chuchotement, car il tourna un peu la tête vers les arrivants. Karol et Magdalena se penchèrent vers lui, et la jeune femme dit, d'une voix que l'émotion enrouait : — Mon petit Louis, nous sommes là, vos amis, vos cousins... Nous vous remercions, cher enfant... Une joie surnaturelle, tout à coup, parut transfigurer la pâle figure. Les lèvres blêmes murmurèrent : — Je vous ai sauvée, merci, mon Dieu !... Un peu réparé... pour eux... Mourir pour ceux qu'on aime... la plus belle chose... L'essaya de parler encore, mais vainement. Ses doigts serrèrent le crucifix que la garde, sur sa demande, lui avait mis entre les mains. Un dernier souffle passa entre ses lèvres... Et le fils de Vincente, le délaissé, le méprisé, âme pure qui s'était secrètement offerte pour sa famille coupable, s'en alla vers l'éternelle paix, vers l'éternelle joie. Après de telles émotions, Karol, une fois les doubles obsèques terminées, emmena aussitôt sa femme au Cap d'Antibes. Lui-même avait besoin de se reposer, car sa blessure, sans présenter de réelle gravité, l'avait considérablement affaibli. Ce fut une existence paisible, dépourvue de toute mondanité qu'ils menèrent jusqu'en mai, dans la seule compagnie d'Henryk Wienkiewicz et de dona Clara. La santé de Magdalena, ébranlée par ces événements tragiques, se remettait vite dans cette atmosphère de calme, de lumière, et plus encore par l'amoureuse sollicitude dont l'entourait son mari. Henryk Wienkiewicz disait en riant : — Ma chère fille, sans vous, Karol serait peut-être devenu un aimable égoïste. Mais, vous aimant, comme il vous aime, il en arrive à ne plus penser à lui, ce qui est très bien. L'instruction du crime de Thibaut était déjà avancée, quand un jour on apprit qu'il avait réussi à se donner la mort dans sa prison. — Triste fin d'un triste personna-

Quant au père, il a une petite situation qui lui permet de vivre. Voilà toutes les nouvelles que j'ai de cette intéressante famille, Magda. — Oh ! sans toi !... sans toi, mon Karol !... Tu m'as sauvée, comme autrefois Hugues d'Ormevan sauva la belle Bérengère. Tu es mon chevalier bien-aimé ! — Oui, ton chevalier pour toute la vie, Magdalena très cher !

Quant au père, il a une petite situation qui lui permet de vivre. Voilà toutes les nouvelles que j'ai de cette intéressante famille, Magda. — Oh ! sans toi !... sans toi, mon Karol !... Tu m'as sauvée, comme autrefois Hugues d'Ormevan sauva la belle Bérengère. Tu es mon chevalier bien-aimé ! — Oui, ton chevalier pour toute la vie, Magdalena très cher !

Quant au père, il a une petite situation qui lui permet de vivre. Voilà toutes les nouvelles que j'ai de cette intéressante famille, Magda. — Oh ! sans toi !... sans toi, mon Karol !... Tu m'as sauvée, comme autrefois Hugues d'Ormevan sauva la belle Bérengère. Tu es mon chevalier bien-aimé ! — Oui, ton chevalier pour toute la vie, Magdalena très cher !

Quant au père, il a une petite situation qui lui permet de vivre. Voilà toutes les nouvelles que j'ai de cette intéressante famille, Magda. — Oh ! sans toi !... sans toi, mon Karol !... Tu m'as sauvée, comme autrefois Hugues d'Ormevan sauva la belle Bérengère. Tu es mon chevalier bien-aimé ! — Oui, ton chevalier pour toute la vie, Magdalena très cher !

DAMES connaissant tricot main. Travail toute l'année. Mme P. PARENT, 55, rue de Metz, AMIENS (Timbre pour réponse).

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JAREHJO.  
Insoluble, sans goût. Boîte: 10 fr. 00  
Labo JAREHJO, 17, rue de Valenciennes  
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

**Bibliographie**

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

Charles Oulmont : Le vrai Salazar. — Conférence de la « Société des Conférences » : Louis Madelin de l'Académie Française : Le Crépuscule de la Monarchie. VIII. Louis XVI et la Révolution (Deuxième partie). — L. Koeltz : Le Grand État-Major allemand de Scharnhorst à von Blomberg (Suite et fin). — Jacques Fourcade : Poèmes — Guillaumin de Bénouville : Visage de Beaulieu : au pied de la Croix. — Madeleine Ley : Olivia (Roman) (V). — Jean Baudry : Les Livres : Livres de luxe et albums photographiques. — Jacques Lassaing : Chronique artistique : Corot. — François Le Grix : La Politique : Les portes de la paix.

Plon, 8, rue Garancière, Paris. — 45<sup>e</sup> année, N° 15. Trois francs.

**PRIME**

aux LECTEURS et ABONNÉS du « JOURNAL DU LOT » sans engagement

Un abonnement gratuit d'un mois à La Revue Hebdomadaire (4 n°) (découper le présent bon et envoyer-le avec nom et adresse (très lisibles) à La Revue Hebdomadaire, 8, Rue Garancière (Paris-VI).

Le Journal est en lecture dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, rue d'Orléans, PARIS



**BILLET DE WEEK-END**  
40 à 50% DE RÉDUCTION

LES GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS ASSURENT



**LE TRANSPORT GRATUIT**  
DE VOTRE AUTOMOBILE  
Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**P.-O.-MIDI**

**Passez d'heureux dimanches**

dans l'une des localités suivantes, en utilisant les Billets de fin de semaine avec 40 0/0 de réduction que le P.-O.-Midi met à votre disposition, du 3 avril au 18 octobre, au départ de Brive pour : Tulle, Gimel, Corrèze, Eyreuil, Montaignac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons, Egletons, Soudeilles, Maussac, Meymac, Alleyrat-Chaveroche, Ussel, Allasac, Estiveaux, Vigoules, Uzerche, Terrasson, St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi au dimanche, à 24 heures ; ou du samedi au lundi, à 24 heures. Des validités spéciales sont prévues à l'occasion de fêtes légales. Tous renseignements complémentaires

vous seront donnés par les gares P.-O.-Midi. Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

**LIVRET-GUIDE OFFICIEL**  
du Réseau P.-O.-Midi

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes : Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne. Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée. Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après : Tome I, avec horaire des trains, 5 francs. Tome II, avec horaire des trains, 5 francs. Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50. Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13<sup>e</sup>), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français : Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25. Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

**L'ART VIVANT**

Revue mensuelle de l'Art, des Éléments et du Tourisme  
116 bis, Champs-Élysées, PARIS, 8<sup>e</sup>.  
Tél. : Elysées 26-68.  
**EN VENTE PARTOUT**  
Le N° : 7 fr.  
L'abonnement : 1 an, 70 fr. — 6 mois, 40 fr.  
Ch. postaux : Paris, 1861-29.  
SPÉCIMEN, GRATUIT

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

**POUR LA GUÉRISON DES :**

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Courmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

**SERVICE D'HIVER 1935-36**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos			
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 25	22	TOULOUSE... d.	4 50	8 40	8 30	CAHORS... d.	6 29	15 20	18 41
PARIS (Aust.) dép.	7 55	10 27	19 55	MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 11	Mercurey	6 43	15 34	18 55
LIMOGES arrivée	15 48	0 1	1 27	Causse	6 50	10 27	9 30	Douelle (Arrêt)	6 47	15 38	18 59
LIMOGES départ	15 57	0 4	1 35	Labenque	7 28	11 5	—	Parnac	6 54	15 46	19 7
BRIVE... arrivée	15 28	1 29	3 4	Cahors	7 54	11 13	—	Luzach	7 12	16 3	19 13
BRIVE... départ	7 48	12 33	15 55	Sept-Ponts	7 44	11 23	—	Castelfranc	7 16	6 7	19 24
Gignac-Cressensac	8 24	13 9	16 29	CAHORS... (arr.)	7 50	11 28	10 5	Prayssac (Arrêt)	7 16	6 7	19 28
SOUILAC... dép.	8 46	13 36	16 48	CAHORS... (dép.)	8 1	—	10 9	Puy-l'Évêque	7 24	16 15	17 22
CAZOULES... dép.	8 53	13 43	16 54	Espère	8 15	—	10 9	Duravel	7 31	16 22	17 34
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	St-Denis-Catus	8 28	—	10 9	Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 45
Lamothe-Fénelon	9 7	13 57	17 7	Thédirac-Peyril	8 41	—	10 9	Fumel	7 48	16 40	18 13
Nozac	9 16	14 6	17 16	Dégagnac	8 50	—	10 9	LIBOS... (dép.)	7 53	16 45	18 19
GOURDON... dép.	9 29	14 19	17 26	Saint-Clair	8 53	—	10 9				
Saint-Clair	9 38	14 28	17 34	GOURDON (1) d.	9 11	—	10 47				
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	Nozac	9 18	—	10 47				
Thédirac-Peyril	9 58	14 48	17 54	Lamothe-Fénel.	9 25	—	10 47				
Saint-Denis-Catus	10 8	14 58	18 3	La Chap.-de-Mar.	9 33	—	10 47				
Espère	10 16	15 6	18 10	CAZOULES... dép.	9 39	—	10 47				
CAHORS... arrivée	10 25	15 13	19 19	SOUILAC... dép.	9 53	—	11 8				
CAHORS... départ	11 51	17 56	19 20	Gignac-Cressens.	10 21	—	11 8				
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	BRIVE... (a.)	10 46	—	11 46				
Cieurac	12 17	18 22	—	BRIVE... (d.)	—	—	11 54				
Labenque	12 24	18 29	—	PARIS... (A.) arr.	—	—	18 58				
Causse	12 52	18 57	—	PARIS... (O.) arr.	—	—	19 10				
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	—				—				
TOULOUSE... arr.	16 43	—	—				—				